

**RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET : Médiathèque de Naintré - Dénomination**

*Mesdames, Messieurs,*

*Les bibliothèques communautaires du secteur rural portent chacune le nom d'une personnalité en lien avec la vie de l'équipement ou en rapport avec la commune où la structure est implantée, ou bien avec le thème développé autour du livre sur le site.*

*Pour celle de Naintré, dont l'ouverture est effective depuis le 13 septembre et sur proposition du conseil municipal de la commune, le nom de Micheline REAU est conservé. C'était en effet la dénomination donnée à l'ancien équipement. Cette personnalité locale née à Domine en 1908 a fait ses études à l'école normale de filles de Poitiers et a effectué toute sa carrière d'institutrice dans la Vienne.*

*Au moment de sa retraite, qu'elle a passée dans la maison familiale de Naintré, elle a continué à oeuvrer auprès des jeunes de la commune. Elle reste dans la mémoire de ces anciens élèves, comme dans celle des habitants de Naintré, comme une femme cultivée, férue d'histoire, pleine d'humour et dynamique.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

**VU** la délibération n°6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire dont les bibliothèques,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**CONSIDERANT** qu'il convient d'identifier cet équipement,

Le bureau de communauté, ayant délibéré, décide :

- de dénommer la nouvelle médiathèque de Naintré "Micheline REAU" et d'apposer un panneau sur le mur extérieur de la structure pour la signaler aux lecteurs,
- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**UNANIMITE**